

Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 8

Votants: 8

Séance du 12 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 12 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jocelyne GIROUX, Patricia BOUTY, William NAFZIGER, Morad SALMI, Christian BOURDIER, Florence PIOZIN, Michel BOISSON, Jacqueline MERSCHARDT

Représentés:

Excuses: Mathieu COMPOSTELLA, Jean Louis LAMOTHE

Absents: David FAURE

Secrétaire de séance: Jocelyne GIROUX

Madame Jocelyne GIROUX est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT

Mr le Maire rappelle que le procès verbal de la séance du 18 JUIN 2024 a été présenté aux membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'ayant été formulée, Mr le Maire soumet alors le procès verbal à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Objet: MODIFICATION DES STATUTS DU SIRP AU 24 JUIN 2024 - DE 2024 020

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal,

Que le Sirp a dû modifier l'article 2 de ses statuts,
le 24 juin 2024 le conseil du Sirp s'est réuni en session ordinaire pour l'adoption des statuts modifiés.
Après lecture faite de ceux-ci,
le conseil syndical du Sirp a adopté les statuts modifiés.
A la suite de cette décision,
il importe aux conseils municipaux des communes adhérentes de délibérer pour,
à leur tour, adopter ces statuts.

Après lecture faite de ceux-ci et après en avoir délibéré:

Le conseil municipal à l'unanimité adopte les statuts modifiés du Sirp Ste Radegonde / Doulezon.

Objet: DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET 15300 - DE 2024 019

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-10.00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	10.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
203	Frais d'études, recherche, développement	538.33	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-10.00

2804182 (040)	Autres org pub - Bât. et installations		10.00
10222	FCTVA		538.33
		TOTAL :	538.33
		TOTAL :	538.33

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

L'entreprise AVS a effectué les bouchages de trous sur voirie communale.

les travaux de réfection de l'Eglise reprend à partir du 02 septembre 2024, fin de travaux prévue pour le 31 décembre 2024.

les travaux du lotissement débuterons le 18 septembre 2024

un feu d'artifice est prévu le 31 décembre 2024 par l'entreprise ARTSI CONCEPT pour une valeur de 1 500 euros

le rallye automobile aura lieu le 25 février 2025 au matin.

une demi journée citoyenne est prévue le 12 octobre 2024 suivi d'un moment convivial.

Le RPQS a été présenté par le 1er adjoint, Mr William NAFZIGER, celui-ci est très favorable.

FIN DE LA SEANCE A 21 H

La secrétaire de séance,

le Maire,

